

**Allocution de Madame le Représentant de la FAO A l' occasion de la Signature  
du projet OSRO/IVC/3301-Appui à la mise en œuvre d'un programme  
d'urgence pour la prévention et la lutte contre les maladies à tiques du bétail  
dans le Nord de la Côte d'Ivoire  
(Le 08 Avril 2010)**

Excellence Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Monsieur le Chef de Cabinet,

Messieurs les Conseillers Techniques Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Centraux, Mesdames et Messieurs les Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences de Développement  
Rural

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles  
de la Filières des Productions Animales,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs, en vos rangs grades et qualités;

Monsieur le Ministre,

C'est une joie renouvelée pour moi, de vous retrouver une fois encore dans nos  
murs pour sceller ce partenariat entre la FAO et l'Etat de Côte d'Ivoire à travers  
votre département ministériel qui a la lourde responsabilité de l' élaboration et  
de la mise en œuvre des politiques en matière d'élevage et de ressources  
halieutiques.

Permettez moi, excellence de vous adresser à vous et à l'ensemble de vos collaborateurs, au nom de monsieur le Directeur Général de notre institution notre profonde gratitude pour l' étroitesse et la qualité de notre collaboration. Malgré vos lourdes responsabilités et votre agenda chargé, vous avez toujours répondu présent à nos constantes sollicitations sur des dossiers de la plus haute importance pour notre organisation. Soyez en remercie monsieur le Ministre.

Mesdames et Messieurs,

L'importance de l'élevage pour un pays comme la Cote d'Ivoire n'est plus à démontrer. En ce qui concerne l'élevage bovin objet du présent programme de Coopération technique, il constitue un secteur stratégique pour le nord et le centre du pays. En effet, ces régions abritent 75% du cheptel bovins et 50% des petits ruminants du pays. Il est important de souligner également que la Côte d'Ivoire dispose de 11 millions d'hectares de parcours et l'activité d'élevage est pratiquée par 7 000 exploitants.

Mesdames et Messieurs,

Nous le savons tous ici présents, que l'amélioration de l'état sanitaire des animaux est une condition indispensable pour pouvoir assurer la productivité des troupeaux et par delà la valorisation des sous produits et la sécurité alimentaire des populations.

Fort de ce constat, la FAO grâce a un financement de l'UE a mener un programme d'urgence de vaccination dans le Nord de la Cote d'Ivoire, qui a permis la vaccination de 862 500 têtes de bovins contre la Peri Pneumonie

Contagieuse Bovine (PPCB) et de 36 300 têtes de petits ruminants contre la Peste des Petits Ruminants (PPR). Ce projet malgré les résultats tangibles obtenus, n'a pu permettre la restauration des services vétérinaires dans son entièreté et renforcer le rôle régalien de l'Etat en ce qui concerne la surveillance épidémiologique et l'utilisation des médicaments officiels agréés.

Pour preuve, les différentes missions de monitoring diligentées en collaboration avec vos services spécialisées appellent au constat ci-après :

Les taux de mortalités varient entre 57 et 98 pour cent des effectifs de bovins selon les villages (exemple 448 morts sur 476 bovins d'élevage à KoutiénéDougou).

Forte recrudescence des trypanosomes animales dans ces zones qui représentent environ 47% des cas de mortalités signalées par les éleveurs lors des missions de suivi des campagnes de vaccination PPCB.

Pour ce faire, un projet de relance de la lutte contre les trypanosomes animales a été formulé par vos services. Ce projet, en cours actuellement avec le financement de la Commission Européenne, est mis en œuvre par la FAO en étroite collaboration avec le MIP ARH. Le dispositif de suivi zoosanitaire mis en place dans le cadre de ce projet révèle que les tiques et la cowdriose sont une des causes principales des syndromes pathologiques observés sur le terrain ainsi que l'existence d'un marché parallèle de médicaments vétérinaires «tout-venant» et leur administration par du personnel non qualifié.

C'est pour répondre à cette situation préoccupante que le projet, «Appui à la mise en œuvre d'un programme d'urgence pour la prévention et la lutte contre les maladies à tiques du bétail dans le Nord de la Côte d'Ivoire» a été préparé et soumis à la FAO pour un financement sur son Programme de Coopération Technique (PCT). La FAO a répondu favorablement à cette requête avec un financement de 470000 dollars E.-D.

Ce projet se fixe pour objectifs de :

- renforcer les capacités techniques des agents de terrain (publics et privés) et des éleveurs sur les principes et méthodes d'utilisation des antiparasitaires du bétail.
- de mener une campagne de détiqage et des soins antiparasitaires externes des animaux
- de mener des campagnes de sensibilisation à l' effet de permettre une bonne prise de conscience des éleveurs des dangers sur l'utilisation des médicaments de contrefaçon,
- D'appuyer l'achat à moindre coûts des antiparasitaires par les éleveurs.

Les bénéficiaires directs seront environ 2 000 éleveurs de bovins et de petits ruminants résidant dans les zones du projet, 75 agents des services déconcentrés du MIPARH, de l'ANADER et du secteur vétérinaire privé et les organisations professionnelles de la filière bétail.

Monsieur le Ministre,

Je voudrais terminer mon propos en vous réitérant les remerciements de mon institution pour votre constante sollicitude et vous assurer de notre engagement à travailler toujours en parfaite symbiose avec votre département ministériel en vue de l'émergence dans un futur proche d'un secteur de l'élevage ivoirien dynamique et plus performant.

Je vous remercie.

## FICHE TECHNIQUE DU PROJET TCP/IVC/3301 (E)

### Appui a la mise en œuvre d'un programme d'urgence pour la prévention et la lutte contre les maladies a tiques du bétail dans le Nord de la Cote d'Ivoire

#### 1- Contexte et justification du projet

En Cote *d'Ivoire*, les activités d'élevage restent essentiellement concentrées dans la partie nord du pays qui abrite 75 pour cent du cheptel bovin et 50 pour cent des petits ruminants. Ce sous-secteur joue un rôle important dans la production de viande, mais également dans celle du coton - principale culture industrielle au nord du pays - avec les bœufs de culture attelée (BCA).

Les efforts consentis en Cote d'Ivoire pour la formation et la vulgarisation des méthodes de lutte contre les ectoparasites du bétail, à travers les différents projets d'élevage et l'installation des vétérinaires privés dans les années 1980-90, ont été contrecarrés par la crise sociopolitique

C'est au cours des missions de monitoring de la campagne de vaccination contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste des petits ruminants (PPR) en 2007, que de fortes mortalités de bovins ont été rapportées par les habitants de nombreux villages dans le Nord du pays. Suite à ces constats, une mission de la FAO a été sollicitée par le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MIPARH) pour une évaluation de la situation zoonitaire sur le terrain. Cette mission qui s'est déroulée du 5 au 18 novembre 2008 a montré que les tiques en tant que vecteurs de maladies et la cowdriose étaient une des causes principales des syndromes pathologiques observés sur le terrain.

La mission a également relevé l'existence d'un marché parallèle de médicaments vétérinaires « tout-venant » ainsi que de leur administration par du personnel non qualifié. Ainsi l'absence de prophylaxie médicale adaptée et de tout contrôle vétérinaire, ajoutés à la mauvaise utilisation de médicaments vétérinaires d'origine douteuse, ont singulièrement aggravé les problèmes pathologiques sur le terrain.

Suite à une demande du MIPARH et pour répondre à cette situation préoccupante, le projet, «Appui à la mise en œuvre d'un programme d'urgence pour la prévention et la lutte contre les maladies à tiques du bétail dans le Nord de la Côte d'Ivoire» a été préparé et soumis à la FAO pour un financement sur son Programme de Coopération Technique (PCT). La FAO a répondu favorablement à cette requête avec un financement de 470 000 dollars E..u.

Le projet proposé permettra de renforcer les capacités techniques des agents de terrain (publics et privés) ainsi que le savoir faire des éleveurs sur les principes et méthodes d'utilisation des antiparasitaires du bétail. Il supportera aussi des exercices pratiques de détiquage et des soins antiparasitaires externes des animaux pour une bonne méthode d'utilisation des médicaments antiparasitaires. Il permettra également de faire prendre conscience aux éleveurs du danger de l'utilisation des médicaments de contrefaçon, permettant ainsi la relance du commerce légal des médicaments vétérinaires reconnus.

## **2- Objectif du projet**

Ce projet a pour objectif général de : « Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire des populations affectées par la crise dans le Nord de la Côte d'Ivoire à travers l'amélioration de l'état sanitaire du bétail »

L'effet direct du projet est d'améliorer l'état sanitaire du bétail des villages les plus sinistres avec pour cible une réduction de 50 pour cent des mortalités d'origine parasitaire de bovins d'élevage et de culture attelée et ce à travers le renforcement des services vétérinaires, la sensibilisation des populations, l'amélioration des capacités de diagnostic et la fourniture de médicaments vétérinaires de qualité à prix réduit aux éleveurs des cinq départements les plus sinistres (Ferké, Ouagolo, Nielle, M'bingue et Diawouala).

L'action de la FAO sera focalisée dans le Nord du pays et se déploiera sur une période de dix huit mois.

### **3- Partenaires et bénéficiaires cibles**

Les bénéficiaires directs seront environ 2 000 éleveurs de bovins et de petits ruminants résidant dans les zones du projet, à travers une amélioration de l'état sanitaire et de la productivité de leurs troupeaux.

Environ 75 agents des services déconcentrés du MIPARH, de l'ANADER et du secteur vétérinaire privé seront sensibilisés et recyclés sur les techniques de collecte, de conservation et de transport des prélèvements destinés au laboratoire ainsi que sur les techniques de diagnostic expérimental applicables sur le terrain. Ils seront aussi formés sur l'identification des tiques et des maladies transmises et/ou associées (par exemple la dermatophilose) ainsi que sur les principales pathologies bovines.

Les organisations professionnelles agricoles, les vétérinaires privés et leurs agents et les différents acteurs de la filière de l'élevage des zones couvertes par le projet seront sensibilisés et formés sur l'utilisation rationnelle des produits antiparasitaires externes du bétail.

Les vétérinaires de la zone du projet bénéficieront de la relance du commerce de médicaments vétérinaires authentiques et de qualité connue

#### **4- Résultats attendus**

- Disponibilité en quantité suffisante et adéquate d'antiparasitaires efficaces et sûrs d'utilisation dans les zones prioritaires du projet
- Les éleveurs et auxiliaires d'élevage sont mieux informés et ainsi rejettent en majorité l'utilisation de produits antiparasitaires ou médicaments d'origine douteuse et non contrôlée et font plutôt appel aux structures compétentes (publiques et/ou privées).
- Capacités techniques améliorées des agents vétérinaires (publics et privés) et des auxiliaires d'élevage (i.e. mieux reconnaître et traiter les tiques et les maladies transmises par les tiques dans le Nord de la Côte d'Ivoire).
- Les effets du projet sont documentés et contribuent à générer des apprentissages utiles pour les partenaires locaux, dans un processus de viabilisation des acquis.

#### **5- Principales activités**

Les principales activités du projet sont :

- Définir les modalités et les conditions de tarification du programme de détiage et de traitements des hémoparasitoses, en tenant compte des pratiques courantes ;
- Assurer la disponibilité, dans les pharmacies vétérinaires locales et à un prix attractif, des médicaments antiparasitaires nécessaires au projet ;



- Concevoir et produire 5 000 dépliants sur les principales maladies parasitaires et leur mode de traitement à l'intention des éleveurs, auxiliaires d'élevages, prescripteurs et vendeurs de médicaments vétérinaires ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation, de formation et de recyclage des agents de terrain;
- Appuyer les laboratoires régionaux du LANADA par la fourniture en petit matériels de laboratoire et des réactifs ;
- Réaliser des enquêtes épidémiologiques et des prélèvements dans les élevages avant et après les campagnes de détiqage et de traitement du bétail dans les zones prioritaires.